

TEST DE CONNAISSANCE DU FRANÇAIS



Manuel du candidat

**MANAGEMENT DE
LA QUALITE**

Nous sommes certifiés

Surveillance volontaire régulière
selon la norme ISO 9001:2000



| | |
|--|----|
| TCF : présentation générale | 5 |
| • TCF pour la demande d'admission préalable (DAP) | 7 |
| • TCF Relations internationales | 7 |
| TCF : description générale | 8 |
| • Épreuves obligatoires | 8 |
| • Épreuves facultatives | 9 |
| TCF : niveaux évalués | 10 |
| TCF : qui peut s'y présenter ? | 12 |
| TCF : par qui est-il reconnu ? | 12 |
| • Par le monde de l'éducation | 12 |
| • Par le monde du travail | 12 |
| TCF : où peut-on le présenter ? | 13 |
| • Le centre agréé du CIEP | 14 |
| TCF : les résultats | 15 |
| TCF : l'attestation | 17 |
| TCF : sanctions en cas de fraudes et de falsifications | 18 |
| TCF : la préparation | 19 |
| TCF : les différentes épreuves | 20 |
| • Épreuve obligatoire de compréhension orale : 30 items, 25 min | 20 |
| • Épreuve obligatoire de maîtrise des structures de la langue : 20 items, 20 min | 21 |
| • Épreuve obligatoire de compréhension écrite : 30 items, 45 min | 21 |
| • Épreuve facultative d'expression écrite : 1 h 45 min | 22 |
| • Épreuve obligatoire d'expression écrite pour le TCF DAP : 1 h 30 min | 23 |
| • Épreuve facultative d'expression orale : 15 min | 23 |
| TCF : exemples d'épreuves | 24 |
| • Épreuve obligatoire de compréhension orale | 24 |
| • Épreuve obligatoire de maîtrise des structures de la langue | 28 |
| • Épreuve obligatoire de compréhension écrite | 29 |
| • Épreuve facultative d'expression orale | 32 |

| | |
|---|----|
| • Épreuve facultative d'expression écrite | 33 |
| TCF : la feuille de réponses | 34 |
| TCF : questions fréquemment posées | 35 |
| • Par qui le TCF est-il reconnu ? | 35 |
| • Quelle est la durée du test ? | 35 |
| • Combien de fois peut-on se présenter au TCF ? | 35 |
| • Peut-on consulter des documents le jour du test ? | 35 |
| • Peut-on s'inscrire uniquement aux épreuves facultatives ? | 36 |
| • Peut-on se faire rembourser les frais d'inscriptions ? | 36 |
| • Quelle est la différence entre le DELF DALF et le TCF ? | 36 |
| • Le test est-il informatisé ? | 37 |
| • Y a-t-il des modalités particulières de passation du TCF pour les personnes handicapées ? | 37 |
| • Doit-on présenter une pièce d'identité le jour du test ? | 37 |
| • Comment le TCF est-il corrigé ? | 38 |
| • Comment les épreuves d'expression sont-elles corrigées ? | 38 |
| • Les résultats sont-ils fiables ? | 38 |
| • Comment sont calculés les scores figurant sur l'attestation ? | 38 |
| • Peut-on demander une seconde correction ? | 39 |
| • Quel niveau en français doit-on avoir pour présenter le TCF ? | 39 |
| • Quand reçoit-on les résultats ? | 40 |
| • Quelle est la durée de la validité des notes obtenues au test ? | 40 |
| • On me demande le TCF pour m'inscrire à Sciences Po Paris, que dois-je faire ? | 40 |
| • Je souhaite m'inscrire en 2 ^e ou 3 ^e cycle universitaire, que dois-je faire ? | 41 |
| • Quel niveau dois-je avoir pour être accepté dans une université ? | 41 |
| TCF : témoignages | 42 |
| Corrigés des épreuves obligatoires | 43 |
| Pour toute information complémentaire | 44 |

TCF : présentation générale

Le TCF est le **test de niveau linguistique** du ministère français de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Il évalue les compétences en français langue générale des personnes dont le français n'est pas la langue maternelle. Il évalue en particulier la **compréhension orale et écrite** ainsi que la **maîtrise des structures de la langue**. Le TCF se présente sous la forme de 80 questions à choix multiple, chaque question n'ayant qu'une seule réponse correcte.

Deux épreuves facultatives permettent d'évaluer l'**expression orale et écrite**.

Le résultat obtenu au test donne lieu à la délivrance d'une **attestation de niveau**.

La conception du TCF repose sur une méthodologie d'une extrême rigueur scientifique : il s'agit d'un test standardisé, calibré et étalonné. Tout au long des sessions et quelle que soit la version du test, les résultats restent comparables et assurent un positionnement fiable des candidats sur une échelle de six niveaux de connaissance allant de « élémentaire » (A1) à « supérieur avancé » (C2). Ces niveaux correspondent à ceux qui ont été définis par le Conseil de l'Europe dans le *Cadre européen commun de référence pour les langues*.

La souplesse et la simplicité du TCF en font un instrument commode qui répond aux besoins de tous ceux qui, pour des raisons personnelles ou professionnelles, doivent faire valider leur niveau de français.



Établissement public en charge de l'international relevant du ministère de l'Éducation nationale, le **Centre international d'études pédagogiques de Sèvres**, qui abrite et préside la Commission nationale du **DEL¹** et du **DALF**, coordonne le TCF et assure l'ensemble de sa gestion administrative et pédagogique.

Le CIEP est internationalement reconnu pour son expertise dans le domaine de l'évaluation des apprentissages et des compétences en langues. À ce titre, il est membre du groupe ALTE (Association des centres d'évaluation en langues en Europe) qui regroupe les certifications européennes alignées sur les niveaux du Conseil de l'Europe et élaborées dans le respect des exigences de qualité.

Le TCF dispose depuis 2003 d'un certificat de qualité Norme ISO 9001, version 2000, pour son système d'exploitation.



¹ Le DELF (Diplôme d'études en langue française) et le DALF (Diplôme approfondi de langue française) : uniques diplômes officiels de français langue étrangère, ils ont été créés en 1985 (arrêté du 22 mai 1985 du ministère de l'Éducation nationale) et modifiés en 2005.

- **TCF pour la demande d'admission préalable (DAP)**

Le ministère de l'Éducation nationale a chargé le Centre international d'études pédagogiques de l'organisation, de l'élaboration et de la correction des épreuves linguistiques **pour les étudiants étrangers désirant déposer une demande d'admission préalable en premier cycle de l'enseignement supérieur français.**

Ce test (TCF pour la DAP) comprend des épreuves de compréhension orale et écrite, de maîtrise des structures de la langue ainsi qu'une **épreuve obligatoire d'expression écrite**, spécifique à l'enseignement supérieur, permettant de vérifier la capacité du candidat à dégager une problématique, à présenter une argumentation justifiée et à élaborer un raisonnement logique.

- **TCF Relations internationales**

À la demande d'organisations intergouvernementales, telles que l'ONU et l'OCDE, le TCF a été adapté au public des fonctionnaires internationaux et des diplomates. Il prend en compte le contexte spécifique des organisations internationales et propose des questions adaptées à ce public et à ce contexte.



TCF : description générale

Trois épreuves obligatoires

- Compréhension orale
- Maîtrise des structures de la langue
- Compréhension écrite

Deux épreuves facultatives

- Expression écrite
- Expression orale

• Épreuves obligatoires

| | |
|--------------------------------|---|
| 80 items 1h30 | Compréhension orale 30 items 25 minutes |
| | Maîtrise des structures de la langue 20 items 20 minutes |
| | Compréhension écrite 30 items 45 minutes |

- **Épreuves facultatives**



Toutes les questions (épreuves obligatoires et épreuves facultatives) sont conçues selon un principe de difficulté progressive.

Pour la **demande d'admission préalable** en premier cycle de l'enseignement supérieur français (DAP), **l'épreuve spécifique d'expression écrite est obligatoire** (1h30). Elle est élaborée selon les recommandations de la direction de l'enseignement supérieur du ministère de l'Éducation nationale.

TCF : niveaux évalués

Le TCF évalue six niveaux de connaissance du français, définis en référence au *Cadre européen commun de référence pour les langues* du Conseil de l'Europe (Division des Politiques linguistiques, Strasbourg, 2000 ; éditions Didier, Paris, 2001). Dans un souci de lisibilité, les appellations de ces niveaux ont été simplifiées.

| | | |
|---|---|----|
| 6 | Supérieur avancé Excellente maîtrise de la langue. La personne comprend sans effort pratiquement tout ce qu'elle lit ou entend et peut tout résumer de façon cohérente. Elle s'exprime très couramment et de façon différenciée et nuancée sur des sujets complexes. | C2 |
| 5 | Supérieur Bonne maîtrise de la langue. La personne peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants comportant des contenus implicites. Elle s'exprime couramment et de façon bien structurée sur sa vie sociale, professionnelle ou académique et sur des sujets complexes. | C1 |

| | | |
|---|--|----|
| 4 | <p>Intermédiaire avancé Maîtrise générale et spontanée de la langue. La personne peut comprendre l'essentiel d'un texte complexe. Elle peut participer à une conversation sur un sujet général ou professionnel de façon claire et détaillée en donnant des avis argumentés.</p> | B2 |
| 3 | <p>Intermédiaire Maîtrise efficace mais limitée de la langue. La personne comprend un langage clair et standard s'il s'agit d'un domaine familier. Elle peut se débrouiller en voyage, parler de ses centres d'intérêt et donner de brèves explications sur un projet ou une idée.</p> | B1 |
| 2 | <p>Élémentaire avancé Maîtrise élémentaire de la langue. La personne peut comprendre des phrases isolées portant sur des domaines familiers. Elle peut communiquer dans des situations courantes, et évoquer avec des moyens simples des questions qui la concernent.</p> | A2 |
| 1 | <p>Élémentaire Maîtrise de base du français. La personne est capable de comprendre des situations simples et concrètes se rapportant à la vie quotidienne. Elle peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement.</p> | A1 |

TCF : qui peut s'y présenter ?

Toute personne de plus de 16 ans pour qui le français n'est pas la langue maternelle et qui souhaite, pour des **raisons académiques** (étudiants, futurs étudiants, stagiaires...), **professionnelles** (employés ou futurs employés...) ou **personnelles**, faire valider de façon **simple, fiable et rapide** ses connaissances et ses compétences en français.

TCF : par qui est-il reconnu ?

- **Par le monde de l'éducation**

Les autorités éducatives
Les écoles de médecine

Les universités
Les grandes écoles

Les écoles d'architecture
Les centres de formation en langues

- **Par le monde du travail**

Les entreprises
Les organismes de formation professionnelle
Les organismes internationaux



TCF : où peut-on le présenter ?



On peut présenter le TCF dans près de 600 centres de passation agréés répartis dans de nombreux pays du monde.

Pour connaître les centres agréés consultez le site du CIEP : <http://www.ciep.fr>

Pour connaître les dates des sessions, les tarifs et les modalités d'inscription, **contactez votre centre agréé.**

- **Le centre agréé du CIEP**

Le centre agréé du CIEP, Pôle évaluation et certifications, propose des sessions dont les dates sont consultables sur son site internet.

Toute personne désirant présenter le TCF organisé par le CIEP doit suivre les instructions données sur le site <http://www.ciep.fr/tcf/centreciep.htm>.



TCF : les résultats

Personne ne peut échouer au TCF.

Chaque candidat reçoit une attestation qui comporte :

- Un score global, compris entre 100 et 699 points et une indication de niveau sur l'échelle en six niveaux du Conseil de l'Europe.
- Un score détaillé par capacité assorti d'une indication de niveau.

| | | | | | |
|--------------------|---------------------------|----------------------|-----------------------------|------------------|-------------------------|
| Élémentaire | Élémentaire avancé | Intermédiaire | Intermédiaire avancé | Supérieur | Supérieur avancé |
| 100 à 199 points | 200 à 299 points | 300 à 399 points | 400 à 499 points | 500 à 599 points | 600 à 699 points |
| A1 | A2 | B1 | B2 | C1 | C2 |

- Le cas échéant, une note sur 20 points pour les épreuves d'expression orale et écrite.

Les résultats **sont communiqués aux centres agréés** sous forme électronique (liste des résultats et attestation au format pdf) dans les deux semaines qui suivent la réception au CIEP de la feuille de réponses au TCF et des épreuves facultatives.

Aucun résultat n'est envoyé individuellement au candidat (sauf dans le cas d'une passation organisée par le CIEP).

Les originaux des attestations sont également envoyés aux centres agréés : dans les trois semaines suivant la réception des documents au CIEP (TCF) ; et dans les deux semaines pour le TCF DAP.

Comme pour tous les tests de langue, les résultats obtenus sont valables deux ans.

Vous ne pouvez vous réinscrire à une même épreuve qu'après un délai de 2 mois. Ceci est valable aussi bien pour les épreuves obligatoires que pour les épreuves facultatives.



TCF : l'attestation

Au recto : le centre de passation, la date de la session, les informations vous concernant et vos résultats. Au verso, les grilles de niveaux et d'interprétation des scores.

Centre international d'études pédagogiques
Établissement public de ministère de l'Éducation nationale

Attestation

TCF - Test de connaissance du français

Centre VERNEUIL-SUR-AVRE Ecole des Roches

Date de la session 28 janvier 2005

Nom _____

Prénom(s) _____

Code candidat _____

Date de naissance _____

Nationalité _____

Pays de naissance _____

Langue(s) maternelle(s) _____

Résultats au Test

Score global obtenu : 314 Niveau global obtenu aux épreuves obligatoires : 3

| Épreuves obligatoires | Score | Niveau |
|--------------------------|----------|--------|
| Compréhension orale | 100 | A1 |
| Structures de la langue | 100 | A1 |
| Compréhension écrite | 100 | A1 |
| Épreuves complémentaires | Note /20 | Niveau |
| Expression orale | | |
| Expression écrite | | |

Le directeur du CIEP
Albert PREVOS

N° de l'attestation _____

Expire le _____

1, avenue Léon Jouhaux - 92319 Suresnes cedex - France
Téléphone : 33 (0)1 45 07 60 60
Téléfax : 33 (0)1 45 07 60 56
Mail : info@ciep.fr
Site Internet : www.ciep.fr

GRILLE DE NIVEAUX - INTERPRÉTATION DES NOTES

| Niveau | Compréhension orale | Structures de la langue | Compréhension écrite | Expression orale | Expression écrite |
|--------|---|---|--|---|--|
| 6 | Le candidat comprend sans difficulté les messages oraux destinés à un public adulte, quelle que soit la situation de communication. | Le candidat maîtrise les structures de base de la langue française. | Le candidat comprend sans difficulté les messages écrits destinés à un public adulte, quelle que soit la situation de communication. | Le candidat s'exprime sans difficulté dans les situations de communication orale courantes. | Le candidat s'exprime sans difficulté dans les situations de communication écrite courantes. |
| 5 | Le candidat comprend sans difficulté les messages oraux destinés à un public adulte, quelle que soit la situation de communication. | Le candidat maîtrise les structures de base de la langue française. | Le candidat comprend sans difficulté les messages écrits destinés à un public adulte, quelle que soit la situation de communication. | Le candidat s'exprime sans difficulté dans les situations de communication orale courantes. | Le candidat s'exprime sans difficulté dans les situations de communication écrite courantes. |
| 4 | Le candidat comprend sans difficulté les messages oraux destinés à un public adulte, quelle que soit la situation de communication. | Le candidat maîtrise les structures de base de la langue française. | Le candidat comprend sans difficulté les messages écrits destinés à un public adulte, quelle que soit la situation de communication. | Le candidat s'exprime sans difficulté dans les situations de communication orale courantes. | Le candidat s'exprime sans difficulté dans les situations de communication écrite courantes. |
| 3 | Le candidat comprend sans difficulté les messages oraux destinés à un public adulte, quelle que soit la situation de communication. | Le candidat maîtrise les structures de base de la langue française. | Le candidat comprend sans difficulté les messages écrits destinés à un public adulte, quelle que soit la situation de communication. | Le candidat s'exprime sans difficulté dans les situations de communication orale courantes. | Le candidat s'exprime sans difficulté dans les situations de communication écrite courantes. |
| 2 | Le candidat comprend sans difficulté les messages oraux destinés à un public adulte, quelle que soit la situation de communication. | Le candidat maîtrise les structures de base de la langue française. | Le candidat comprend sans difficulté les messages écrits destinés à un public adulte, quelle que soit la situation de communication. | Le candidat s'exprime sans difficulté dans les situations de communication orale courantes. | Le candidat s'exprime sans difficulté dans les situations de communication écrite courantes. |
| 1 | Le candidat comprend sans difficulté les messages oraux destinés à un public adulte, quelle que soit la situation de communication. | Le candidat maîtrise les structures de base de la langue française. | Le candidat comprend sans difficulté les messages écrits destinés à un public adulte, quelle que soit la situation de communication. | Le candidat s'exprime sans difficulté dans les situations de communication orale courantes. | Le candidat s'exprime sans difficulté dans les situations de communication écrite courantes. |

| Niveau 1 | Élémentaire | Niveau 2 | Élémentaire avancé | Niveau 3 | Intermédiaire |
|------------------|---|------------------|--|------------------|--|
| 100 à 180 points | Maitrise basique du français. La personne ne possède ni compétence de compréhension écrite, ni compétence de compréhension orale. | 200 à 250 points | Maitrise élémentaire de la langue. La personne peut comprendre des phrases ou des messages écrits de base. | 300 à 350 points | Maitrise moyenne de la langue. La personne peut comprendre des phrases ou des messages écrits de base. |
| A1 | | A2 | | B1 | |

| Niveau 4 | Intermédiaire avancé | Niveau 5 | Supérieur | Niveau 6 | Supérieur avancé |
|------------------|---|------------------|---|------------------|--|
| 400 à 450 points | Maitrise générale et autonome de la langue. La personne peut comprendre l'essentiel de ce qu'elle entend et lire. | 500 à 550 points | Bonne maîtrise de la langue. La personne peut comprendre la grande majorité de ce qu'elle entend et lire. | 600 à 650 points | Excellente maîtrise de la langue. La personne comprend sans effort l'essentiel de ce qu'elle entend et lire. |
| B2 | | C1 | | C2 | |



TCF : sanctions en cas de fraudes et de falsifications

En cas de fraude, de falsification ou de perturbation du bon déroulement de la session du test, le responsable du centre de passation saisira le collège scalarité du CIEP qui statuera sur les sanctions à prendre.

Celles-ci peuvent constituer, selon la gravité des faits, en une **interdiction de se présenter au test pendant 2 ans** ou la **nullité de l'attestation**.

Le candidat fraudeur se verra notifier à son domicile la décision du collège scalarité du CIEP.



TCF : la préparation

Différents types d'ouvrages vous permettent de vous familiariser avec les items du TCF. Ils ont été élaborés par le CIEP, dans le respect de la forme définitive du test, telle que vous la découvrirez le jour de la passation.

- Le présent *Manuel* propose des exemples d'items.
- *Guide officiel de préparation au TCF*, Didier, Paris, 2002.
- *250 activités pour se préparer au TCF*, CLE international, 2003.
- *CD-Rom de préparation au TCF*, CNED, CIEP, 2003.
- Entraînement à l'épreuve de compréhension orale du TCF, niveaux 5 et 6 sur le site de RFI : www.rfi.fr, rubrique langue française.

TCF : les différentes épreuves

Les items du TCF sont toujours originaux.
Ils se présentent tous sous la forme de QCM et sont au nombre de 80.

- **Épreuve obligatoire de compréhension orale : 30 items, 25 min.**

Ces questions testent vos capacités à comprendre le français parlé et en particulier :

- des mots familiers et des expressions courantes dans des situations de communication courante (dialogues, interviews, entretiens, discussions au téléphone, etc.) ;
- l'essentiel de messages et d'annonces simples et claires ;
- des informations portant sur des personnes, des faits ou des événements dans des émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets personnels ou professionnels ;
- des exposés traitant de sujets concrets ou abstraits ;
- tout genre de discours prononcé à un débit courant.

- **Épreuve obligatoire de maîtrise des structures de la langue : 20 items, 20 min.**

Ces questions testent vos capacités à maîtriser les structures de la langue, des plus élémentaires aux plus complexes, en :

- repérant des erreurs de lexique ou de registre de langue ;
- choisissant l'équivalent d'une expression ou d'un terme grammatical ;
- choisissant les formulations correctes en fonction d'une situation de communication.

- **Épreuve obligatoire de compréhension écrite : 30 items, 45 min.**

Ces questions testent vos capacités à comprendre :

- des noms familiers, des mots et des phrases très simples utilisés dans des situations de communication (messages et lettres amicales ou administratives) ;
- des informations contenues dans des documents courants (petites annonces, prospectus, menus et horaires, etc.) ;
- des informations portant sur des personnes, des faits ou des événements (lettres personnelles) ;
- des textes en langue courante relatifs à la vie quotidienne ou au travail ;
- des articles et des comptes rendus dans lesquels les auteurs prennent position sur des sujets concrets ou abstraits ;
- des textes factuels ou littéraires longs et complexes, des articles spécialisés ;
- des textes abstraits ou complexes extraits d'ouvrages, d'articles spécialisés, d'œuvres littéraires.

• Épreuve facultative d'expression écrite : 1 h 45 min.

Six exercices de difficulté progressive :

- rédaction d'un message court et simple, personnel : carte postale, petite note... (environ 40 mots) ;
- rédaction d'une brève lettre personnelle portant sur des situations de la vie quotidienne, impliquant l'utilisation d'un registre courant, voire familier (environ 60 mots) ;
- rédaction d'une lettre formelle pour décrire ses expériences et ses souhaits et présentant une argumentation (environ 80 mots) ;
- rédaction d'un article, dans lequel sera développé un point de vue et une argumentation (environ 100 mots) ;
- rédaction d'un premier texte comparant deux opinions sur un même thème présentées dans des supports écrits (50 mots). Rédaction d'un deuxième texte exprimant la position du candidat sur le thème présenté (50 mots).
- rédaction d'un premier texte reprenant les idées essentielles d'un texte support (50 mots) et d'un deuxième texte exprimant le point de vue argumenté à partir de ces idées (50 mots).

Vous êtes évalué sur vos capacités à :

- communiquer un message de façon claire ;
- donner les informations demandées ;
- enchaîner des idées et faire preuve de cohérence dans votre discours ;
- exprimer votre avis et l'argumenter ;
- utiliser un éventail de vocabulaire en relation avec la tâche demandée ;
- faire preuve de la maîtrise de structures complexes ;
- faire preuve d'un esprit de synthèse et de capacités à reformuler.

- **Épreuve obligatoire d'expression écrite pour le TCF DAP : 1 h 30 min**

Deux exercices :

- 1 commentaire de données chiffrées (250 mots) ;
- 1 argumentaire à partir d'un sujet à caractère polémique (400 mots).

- **Épreuve facultative d'expression orale : 15 min**

Entretien avec le jury, sans préparation. Six questions de difficulté progressive.

- décrire son lieu d'habitation ;
- décrire des personnes, parler de ses conditions de vie, de son activité professionnelle ou académique actuelle ou récente ;
- raconter des histoires, des expériences, des événements et des projets, donner des explications sur un projet ou une idée, raconter l'intrigue d'un livre ou d'un film et exprimer ses réactions ;
- donner son opinion et expliquer les avantages et inconvénients d'un projet, exprimer son accord et son désaccord ;
- présenter une argumentation claire et structurée dans un style approprié au contexte ;
- présenter de façon détaillée et structurée des sujets complexes, les développer et conclure.

TCF : exemples d'épreuves

- Épreuve obligatoire de compréhension orale

Exemple 1 : consigne

Écoutez les 4 propositions. Choisissez celle qui correspond le mieux à l'image et cochez une case sur la feuille de réponses. Pour vérifier si vous avez choisi la bonne réponse, consultez les corrigés, en fin de fascicule.

Sur le livret vous voyez



Vous entendez

- A Allez vous coucher rapidement.
- B Finissez vos exercices de français.
- C Regardez la télévision maintenant.
- D Venez manger tout de suite.

Cochez une case sur la feuille de réponses

- A
- B
- C
- D

Exemple 2 : consigne

Écoutez la question et les 4 réponses. Choisissez la réponse qui correspond le mieux à la question et cochez une case sur la feuille de réponses. Pour vérifier si vous avez choisi la bonne réponse, consultez les corrigés, en fin de fascicule.

Vous entendez

Cochez une case sur la feuille de
réponses

Est-ce que le facteur est passé ?

- A Non, tous les jours.
- B Non, pas encore.
- C Oui, souvent.
- D Oui, de temps en temps.

- A
- B
- C
- D

Je peux réserver une table pour ce soir ?

- A Oui, pour combien de personnes ?
- B Oui, pour personne.
- C Oui, il y a un problème.
- D Oui, j'ai réservé une table.

- A
- B
- C
- D

Exemple 3 : consigne

Écoutez le document sonore et la question. Choisissez la bonne réponse et cochez une case sur la feuille de réponses. Pour vérifier si vous avez choisi la bonne réponse, consultez les corrigés, en fin de fascicule.

Vous entendez

- Si seulement les boutiques d'alimentation étaient ouvertes le dimanche, on pourrait faire ses courses en fin de semaine, mais voilà, elles n'ont pas toutes l'autorisation d'ouvrir.
 - Oui, mais si elles ouvraient le dimanche, elles seraient fermées un jour dans la semaine, et ça, c'est encore plus gênant.
- Quel est le problème principal évoqué ?

Sur le livret vous lisez

- A L'inégalité du temps de travail.
- B Le manque de loisir le dimanche.
- C La réduction du temps de travail.
- D L'ouverture des magasins le dimanche.

Cochez la bonne réponse sur la feuille de réponses

- A
- B
- C
- D

Exemple 4 : consigne

Écoutez le document sonore et la question. Choisissez la bonne réponse et cochez une case sur la feuille de réponses. Pour vérifier si vous avez choisi la bonne réponse, consultez les corrigés, en fin de fascicule.

Vous entendez

Les faits divers sont bien des faits, des événements, des choses qui arrivent mais pourquoi diable sont-ils divers, ces faits ? On peut les trouver monotones : toujours des meurtres, des accidents, des catastrophes, des séquestrations, et j'en passe... Des images chocs en tout cas de ce qui ne va pas dans notre société. En effet, alors qu'il arrive 100 000 choses heureuses et agréables, l'information s'attache à l'horrible et à l'imprévu ; les faits divers racontent l'horreur qui atteint quelques individus mais qui masque les maladies d'une société toute entière. À leur donner tant d'importance sans les commenter, les médias contournent gaillardement les problèmes majeurs collectifs, qui eux, ne sont pas divers. À se demander si ces catastrophes si diverses ne sont pas mises en avant, sans qu'on en tire aucune leçon, pour faire diversion, non pas pour divertir au sens de récréer mais pour détourner de ce qui est plus général et plus important, les problèmes qui concernent des millions d'humains mais qui paraissent en effet plus lointains !

Comment, selon le chroniqueur, les médias utilisent-ils les faits divers ?

Sur le livret vous lisez

- A Comme une véritable aubaine pour éviter de parler des problèmes de fond.
- B Comme une occasion de commenter ce qui ne va pas dans notre société.
- C Comme un moyen de sensibiliser le public aux problèmes des individus.
- D Comme une façon de distraire les individus de leurs petits soucis quotidiens.

Cochez la bonne réponse sur la feuille de réponses

- A
- B
- C
- D

• Épreuve obligatoire de maîtrise des structures de la langue

Exemple 5 : consigne

Choisissez la bonne réponse et cochez une case sur la feuille de réponses. Pour vérifier si vous avez choisi la bonne réponse, consultez les corrigés, en fin de fascicule.

Sur le livret vous lisez

Attends, ne prends pas ce bus, je ne suis pas sûre qu'il...

- A va
- B alla
- C aille
- D allait

... jusqu'au château de Versailles.

Cochez la bonne réponse sur la feuille de réponses

- A
- B
- C
- D

Elle a un compte en banque bien garni...

- A pourtant
- B ainsi
- C donc
- D malgré

... elle se plaint de ne pas avoir assez d'argent.

- A
- B
- C
- D

• Épreuve obligatoire de compréhension écrite

Exemple 6 : consigne

Lisez les documents. Pour chaque question, choisissez la bonne réponse et cochez une case sur la feuille de réponses. Pour vérifier si vous avez choisi la bonne réponse, consultez les corrigés, en fin de fascicule.

| | |
|---|---------------------|
| Cherche jeune femme pour garder à domicile, à Versailles, à partir du 1 ^{er} janvier, deux enfants en bas âge ; heures de repassage en plus. Les mardis et jeudis de 16 h à 20 h 30, les mercredis toute la journée et les samedis après-midi. | Tél. 01.39.39.39.39 |
| | Tél. 01.39.39.39.39 |
| | Tél. 01.39.39.39.39 |
| | Tél. 01.39.39.39.39 |
| | Tél. 01.39.39.39.39 |

La jeune femme recherchée doit...

- A s'occuper de jeunes enfants.
- B savoir faire le ménage.
- C conduire des enfants à Versailles.
- D être disponible tous les jours.

- A
- B
- C
- D

Jusqu'en septembre, le département des Bouches-du-Rhône célébrera les jours et les nuits de pleine lune avec concerts, banquets et spectacles de rue. En tout, treize villes accueilleront treize compagnies, chargées de casser le rythme de la consommation culturelle. Car la pleine lune ne tombe pas que le samedi soir mais aussi le lundi ou le mercredi ! L'occasion aussi de vous initier aux secrets des astres.

Parmi les quatre propositions suivantes, choisissez un titre qui convient à cet article :

- A Comment découvrir les Bouches-du-Rhône.
- B Un mois en pleine fête !
- C Découvrez l'astrologie en treize mois.
- D La pleine lune, ça se fête !

- A
- B
- C
- D

Voici les faits. Le 23 janvier dernier, j'ai passé une commande à une société de vente par correspondance en joignant mon règlement par chèque postal. Le 10 février, l'entreprise m'informe que les articles souhaités sont épuisés et qu'elle attend une nouvelle livraison. Le 5 mars, nouveau courrier : ma commande me sera livrée dans quatre semaines. Mon compte a pourtant été débité du chèque depuis longtemps. La société de vente par correspondance a-t-elle le droit d'agir de la sorte ?

Cette personne a écrit pour...

- A s'informer sur la légalité du comportement d'une société de vente.
- B réclamer à une société de vente l'article qu'elle a payé par chèque.
- C déposer une plainte contre une société de vente qui n'a pas livré.
- D dénoncer publiquement la malhonnêteté des sociétés de vente.

A

B

C

D

• Épreuve facultative d'expression orale

Exemples de questions :

- Est-ce que vous travaillez ? Si oui : quel métier ? Si non : quelles études faites-vous ?
- Qu'avez-vous fait pendant vos dernières vacances ?
- Où avez-vous appris le français ?
- Pensez-vous qu'il est indispensable de parler au moins une langue étrangère ? Pourquoi ?
- Faut-il à votre avis interdire la vente d'alcool aux mineurs ?
- Les moyens de communication ne cessent de se développer : les gens communiquent-ils mieux aujourd'hui ?

• Épreuve facultative d'expression écrite

Exemples d'exercices :

Niveau 1 : Vous allez faire une fête dans votre appartement avec des amis. Vous mettez une petite note écrite à l'entrée de votre immeuble pour prévenir vos voisins du bruit éventuel [jour – durée – excuses] (environ 40 mots).

Niveau 2 : Vous écrivez à un(e) ami(e) pour lui proposer de partir avec vous en voyage pendant les vacances d'été (environ 60 mots).

Niveau 3 : Vous avez expérimenté différents modes de logement (hôtel, camping, chez l'habitant) lors de votre dernier séjour en France. Vous devez faire un rapport présentant les avantages et les inconvénients de ces différentes formules (environ 80 mots).

Niveau 4 : Votre ordinateur ne fonctionne plus. Vous écrivez à votre chef de d'entreprise pour l'en informer et lui demander de le changer. Justifiez votre demande (environ 100 mots).

Niveau 5 : À ce niveau, vous devrez rédiger un premier texte dans lequel vous comparerez, avec vos propres mots deux opinions sur un même thème présentées dans deux courts textes. Dans le deuxième texte vous exprimerez votre point de vue sur le thème général commun aux deux opinions.

Niveau 6 : À ce niveau, vous aurez à rédiger un premier texte reprenant les idées essentielles d'un texte support et un deuxième texte exprimant votre point de vue argumenté à partir de ces idées.

TCF : la feuille de réponses

| | | |
|---|---|---|
|  | Code Candidat à inscrire | Date de naissance |
| |  | Pays de naissance Nationalité Langue(s) maternelle(s) |

NOM / PRÉNOM(S)

PARTIE I - COMPREHENSION ORALE

| A | B | C | D | A | B | C | D | A | B | C | D | A | B | C | D |
|---|--------------------------|--------------------------|--------------------------|----|--------------------------|--------------------------|--------------------------|----|--------------------------|--------------------------|--------------------------|----|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 1 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 9 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 17 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 25 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 10 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 18 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 26 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 11 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 19 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 27 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 12 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 20 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 28 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 13 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 21 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 29 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 6 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 14 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 22 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 30 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 7 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 15 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 23 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | | | |
| 8 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 16 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 24 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | | | |

PARTIE II - STRUCTURES DE LA LANGUE

| A | B | C | D | A | B | C | D | A | B | C | D | A | B | C | D |
|----|--------------------------|--------------------------|--------------------------|----|--------------------------|--------------------------|--------------------------|----|--------------------------|--------------------------|--------------------------|----|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 31 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 36 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 41 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 46 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 32 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 37 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 42 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 47 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 33 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 38 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 43 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 48 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 34 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 39 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 44 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 49 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 35 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 40 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 45 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 50 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

PARTIE III - COMPREHENSION ECRITE

| A | B | C | D | A | B | C | D | A | B | C | D | A | B | C | D |
|----|--------------------------|--------------------------|--------------------------|----|--------------------------|--------------------------|--------------------------|----|--------------------------|--------------------------|--------------------------|----|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 51 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 59 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 67 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 75 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 52 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 60 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 68 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 76 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 53 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 61 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 69 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 77 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 54 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 62 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 70 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 78 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 55 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 63 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 71 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 79 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 56 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 64 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 72 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 80 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 57 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 65 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 73 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | | | |
| 58 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 66 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 74 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | | | |

TCF : questions fréquemment posées

- **Par qui le TCF est-il reconnu ?**

Le TCF est le test de niveau linguistique en français du ministère de l'Éducation nationale. À ce titre, il est donc reconnu par la Direction de l'enseignement supérieur, par les autorités universitaires et par les centres de formation en langues ainsi que par le monde professionnel.

- **Quelle est la durée du test ?**

| TCF ou TCF RI | | TCF DAP | |
|---|------------|---|------------|
| Épreuve obligatoire | 1 h 30 min | Épreuve obligatoire | 1 h 30 min |
| Épreuve facultative d'expression écrite | 1 h 45 min | Épreuve obligatoire d'expression écrite | 1 h 30 min |
| Épreuve facultative d'expression orale | 15 min | | |

- **Combien de fois peut-on se présenter au TCF ?**

Autant de fois qu'on le souhaite à condition de respecter un délai de 60 jours entre deux passations.

- **Peut-on consulter des documents le jour du test ?**

Non, c'est strictement interdit, de même que l'utilisation d'un téléphone portable.

• Peut-on s'inscrire uniquement aux épreuves facultatives ?

Pour pouvoir présenter les épreuves facultatives d'expression orale et écrite, vous devez impérativement être inscrit ou avoir été inscrit aux épreuves obligatoires du TCF.

Si vous êtes inscrit au test, vous pouvez, à la même session :

- soit ne présenter que les épreuves obligatoires du TCF ;
- soit présenter les épreuves obligatoires du TCF et une seule des deux épreuves facultatives ;
- soit présenter les épreuves obligatoires du TCF et les deux épreuves facultatives.

Si vous avez passé les épreuves obligatoires du TCF, vous pouvez vous présenter ultérieurement uniquement aux épreuves facultatives (sans tenir compte du délai de 60 jours). Ces épreuves doivent être présentées avant la fin de la validité du test (durée de validité : 2 ans).

• Peut-on se faire rembourser les frais d'inscriptions ?

En cas de force majeure (maladie, problème de transport, décès d'un proche, grève...), le candidat absent est remboursé intégralement de ses frais d'inscription à condition qu'il présente un justificatif adressé au service du TCF.

• Quelle est la différence entre le DELF DALF et le TCF ?

Le DELF (diplôme d'études en langue française) et le DALF (diplôme approfondi de langue française) sont les seuls diplômes de français délivrés par le ministère de l'Éducation nationale français.

Pour la description de ces épreuves, consultez notre site <http://www.ciep.fr> à la rubrique DELF DALF.

Le TCF est un test de niveau linguistique qui ne conduit pas à un diplôme, mais à une attestation. Comme pour tous les tests de langue, cette attestation est valable deux ans alors que les diplômes sont valables toute la vie.

- **Le test est-il informatisé ?**

Le test se présente actuellement sous la forme d'un livret (papier) et d'une feuille de réponses. Il est passé collectivement (pour les épreuves obligatoires et l'épreuve d'expression écrite) et individuellement (pour l'expression orale) dans les centres agréés aux dates fixées par ceux-ci. Une version informatisée est en cours d'élaboration.

- **Y a-t-il des modalités particulières de passation du TCF pour les personnes handicapées ?**

Oui. Informez-vous au secrétariat au moment de votre inscription. Des instructions précises, pour chaque nature de handicap, sont données au Chef de centre, il pourra ainsi prendre les mesures vous permettant de composer dans de bonnes conditions. Une version du TCF en braille est à la disposition de tout centre signalant la candidature d'une personne non voyante.

- **Doit-on présenter une pièce d'identité le jour du test ?**

Oui, c'est indispensable. Votre document d'identité doit obligatoirement comporter votre signature et une photo permettant de vous identifier.

- **Comment le TCF est-il corrigé ?**

Le TCF est corrigé par scanner, donc de façon totalement objective. Les feuilles de réponses sont numérisées.

- **Comment les épreuves d'expression sont-elles corrigées ?**

Les épreuves d'expression orale et écrite sont corrigées à l'aide de barèmes standardisés par des correcteurs formés et habilités par le CIEP. Une double correction est assurée pour chaque épreuve d'expression écrite et pour chaque enregistrement d'expression orale.

- **Les résultats sont-ils fiables ?**

Oui, chaque item du TCF a été prétesté et a fait l'objet d'analyses psychométriques poussées qui permettent de rejeter tous les items présentant un biais. Chaque item est ensuite calibré pour permettre l'évaluation du candidat à son juste niveau. Le TCF est ainsi un instrument de mesure extrêmement fiable du niveau de compétence en français.

- **Comment sont calculés les scores figurant sur l'attestation ?**

Les scores² obtenus aux épreuves obligatoires du TCF et reportés sur l'attestation sont déterminés à partir du score brut. Le score brut correspond, pour chacune des parties et pour l'ensemble du test, au total des points obtenus (i.e. le nombre d'items réussis). Chaque bonne réponse est notée 1 point, chaque mauvaise réponse ou absence de réponse est notée 0. Ce score brut ne constitue pas une mesure en soi. La difficulté des items n'étant

² Sur l'attestation figurent quatre scores : 1) le score global au TCF 2) en compréhension orale, 3) en structures de la langue, et 4) en compréhension écrite.

pas strictement identique d'une épreuve obligatoire à une autre, d'une partie du test à une autre, un barème est établi pour convertir le score brut en note calibrée (100 à 699) de manière à garantir une fidélité de l'évaluation des niveaux des candidats, quelle que soit la version du TCF. Cette conversion³ tient compte de la difficulté des items et permet de situer les candidats sur l'un des six niveaux définis par le *Cadre européen commun de référence* et à l'intérieur de chacun d'eux. Cette opération est réalisée quatre fois pour chaque version : pour chacune des trois parties constituant le TCF et pour le TCF global. Ces quatre conversions sont indépendantes les unes des autres et bien qu'il existe une très forte correspondance entre le score global et les scores obtenus aux trois parties, il n'existe aucune correspondance mathématique entre ces scores.

- **Peut-on demander une seconde correction ?**

Les épreuves obligatoires du TCF étant corrigées par scanner, la correction ne peut changer d'une lecture à l'autre, il n'est donc pas possible de demander une seconde correction. En revanche, en ce qui concerne les épreuves facultatives, vous pouvez demander une seconde correction. La demande de seconde correction doit être adressée au CIEP dans un délai d'un mois après l'envoi des attestations dans les centres de passation, le cachet de la poste faisant foi. Cette seconde correction, qui mobilise à nouveau les correcteurs, demande une délibération et entraîne de nouveaux frais d'impression et d'expédition qui vous seront facturés 80 euros.

- **Quel niveau en français doit-on avoir pour présenter le TCF ?**

Le TCF est un instrument de mesure des connaissances en français. Il est en quelque sorte une photographie linguistique de votre niveau au moment où vous le présenterez. C'est pourquoi aucun diplôme ni aucune préparation particulière ne sont nécessaires pour pouvoir le présenter.

³ Les bornes entre les niveaux sont invariantes, le nombre d'items pour y parvenir, lui, varie en fonction de leur difficulté. C'est donc bien le score, exprimé par centaine (100 à 199, 200 à 299... jusqu'à 699) qui détermine le niveau (1, 2... jusqu'au niveau 6).

- **Quand reçoit-on les résultats ?**

Les résultats **sont uniquement envoyés au centre de passation**, dans un délai de 2 semaines (TCF DAP) et 3 semaines (TCF) après réception des épreuves au CIEP.

Seuls les candidats présentant le TCF au CIEP recevront leurs résultats à leur domicile.

- **Quelle est la durée de la validité des notes obtenues au test ?**

La validité des notes est de deux ans, à partir de la date de passation du test. Cette date de fin de validité est indiquée sur l'attestation remise au candidat.

La date de fin de validité des épreuves facultatives, quelle que soit la date de leur passation, est identique à celle du test (épreuves obligatoires) auquel elles font suite.

- **On me demande le TCF pour m'inscrire à Sciences Po Paris, que dois-je faire ?**

N'attendez pas le dernier moment pour vous présenter au TCF.

Consultez sur le site internet (<http://www.ciep.fr/tcf/sciencesPO.htm>) du TCF les informations destinées aux candidats Sciences Po et la liste des centres agréés pour l'organisation du TCF, en France et à l'étranger.

Prenez contact avec le centre le plus proche de votre domicile pour connaître la date choisie par le centre pour l'organisation du test. Cette date se situera obligatoirement parmi les dix derniers jours du mois.

- **Je souhaite m'inscrire en 2^e ou 3^e cycle universitaire, que dois-je faire ?**

Les universités françaises peuvent vous demander une attestation officielle validant votre niveau de compétence en français que vous soyez ou non ressortissant d'un pays membre de l'espace économique européen.

Vous devez vous présenter aux épreuves obligatoires du TCF (compréhension orale, structures de la langue, compréhension écrite). De nombreux établissements d'enseignement supérieur exigent également que vous vous soumettiez à l'épreuve facultative d'expression écrite du TCF, voire à l'épreuve d'expression orale. Il vous appartient de vous renseigner auprès de l'établissement dans lequel vous avez déposé votre dossier pour connaître les épreuves qui sont exigées.

- **Quel niveau dois-je avoir pour être accepté dans une université ?**

Chaque université décide du niveau que doivent obtenir les candidats pour s'inscrire dans leur établissement.

TCF : témoignages

Yasmine, Allemande

« Je présente le TCF pour ma vie professionnelle, parce que je vais faire un métier où j'aurai besoin des langues, le français, l'anglais, voilà.

Je me prépare un peu pour passer le test, surtout pour l'écrit, pour qu'il soit meilleur qu'avant.

J'ai une copine qui l'a passé. Elle est journaliste, elle cherche un emploi en Allemagne et c'est pour ça qu'elle a présenté le TCF. »

Francesco, Américano-italien

« Je voudrais passer le TCF parce que je veux faire quelque chose dans les affaires internationales, alors avec le TCF, c'est possible de trouver un bon travail en Europe ou aux Etats-Unis, je ne sais pas encore. Je prépare un peu tous les jours, j'étudie les choses que je dois réviser. »

Pilar, Espagnole

« Je passe le TCF pour mon plaisir, et parce que je voudrais faire, à Londres, une école de tourisme, alors j'ai besoin du test. Je n'ai pas fait de préparation particulière. »



Corrigés des épreuves obligatoires

Compréhension orale :

Exemple 1 D
Exemple 2 B, A
Exemple 3 D
Exemple 4 A

Structures de la langue :

Exemple 5 C, A

Compréhension écrite :

Exemple 6 A, D, A



Pour toute information complémentaire

- Contactez le CIEP : tcf@ciep.fr
- Consultez notre site : <http://www.ciep.fr/tcf>
- Contactez votre centre agréé



© Centre international d'études pédagogiques CIEP-2005

La marque TCF ® ainsi que le logo TCF ® sont déposés à l'INPI, Institut national de la propriété industrielle.

